



COOPÉRATION

Le Congo et la Turquie veulent accroître leurs échanges commerciaux

Réuni hier en mode virtuel, dans le cadre de la 3^e session de la commission mixte de coopération économique, commerciale et technique, le segment d'experts congolais et turcs planche sur les possibilités d'augmenter le volume des échanges qui est passé de 4 millions de dollars en 2000 à plus de 70 millions de dollars en 2020, entre les deux pays.

Selon le secrétaire général adjoint des Affaires étrangères, Jacques Jean Luc Nyanga, les réalisations actuelles ne sont pas à la hauteur des ambitions fixées, même si des avancées ont été enregistrées dans certains secteurs. « Au cours de la troisième session, les deux parties vont passer en revue leurs relations bilatérales, faire progresser le secteur de la construction et essayer d'améliorer le cadre juridique de la coopération pour avancer sur de nouvelles bases », a-t-il précisé. [Page 2](#)



L'ouverture de la réunion des experts Adiac

COVID-19

Les syndicats invitent les travailleurs à se faire vacciner



Trois confédérations syndicales congolaises dont la CSC et la Co-

sylyac ont invité, le 1^{er} mai à l'occasion de la fête du travail, les

travailleurs au respect des mesures barrières pour se préserver contre la Covid-19 et éviter des pertes en vies humaines.

« C'est pour éviter d'autres pertes en vies humaines que les Centrales syndicales invitent le peuple congolais en général et les travailleurs en particulier à respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement et à se faire vacciner massivement contre la Covid-19, moyens efficaces de freiner sa progression », ont-elles souligné dans une déclaration commune. [Page 4](#)

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

La Villa Saint-Louis Ndar élargit la participation à toutes les catégories d'artistes

Pour la saison 2021, la Villa Saint-Louis Ndar, au Sénégal, vient de lancer un appel à résidence artistique à l'endroit des chercheurs, penseurs et artistes d'Afrique et du monde francophone, aussi bien confirmés que ceux fraîchement sortis des universités ou des écoles de formation. [Page 10](#)

PLUIES DILUVIENNES

Près de quatre-vingts ménages assistés à Madingou



Une vue des sinistrés à Madingou

Pour soulager, tant soit peu, quelque quatre cents personnes touchées par les pluies diluviennes qui se sont abattues dans cette localité, le préfet de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou a apporté assistance aux victimes de cette catastrophe naturelle. Cette assistance constitue,

pour les populations bénéficiaires, un premier geste en attendant l'aide humanitaire du gouvernement. [Page 16](#)

Éditorial
Accablant !

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Accablant !

Ce que démontre de façon accablante le retrait définitif des troupes américaines déployées depuis plus de vingt ans en Afghanistan, retrait confirmé avec raison ce week-end par le président Joe Biden, est bien le fait que les grandes puissances de ce temps n'ont aucune chance de ramener la paix dans les pays dévastés par des guerres internes en intervenant militairement sur le terrain. Outre le fait que ce genre d'action est perçu inévitablement par les peuples concernés comme une forme de néocolonialisme qui ne dit pas son nom, un tel interventionnisme coûte cher, très cher en vies humaines, en dépenses de toute nature, en image planétaire aux pays qui y recourent dans le but non avoué mais bien réel d'affirmer leur autorité sur le plan international.

Pour dire les choses de façon encore plus directe, le message qu'envoie le nouveau président américain à la communauté mondiale ne s'adresse pas seulement aux Afghans. Il est envoyé aussi aux pays occidentaux qui se croient capables aujourd'hui d'influer sur le cours des événements dans des régions éloignées de leur territoire en envoyant des troupes combattre les extrémistes de tout poil déployés sur le terrain comme l'ont fait les Talibans en Afghanistan. Avec aussi, ce qui ne se dit pas du moins officiellement, une mise en garde contre les interventions extérieures semblables à celle qui provoqua la mort du guide libyen Mouammar Kadhafi il y a dix ans et qui se trouve à l'origine directe de la crise que traverse la région du Sahel, crise dont vient d'être victime le président tchadien Idriss Déby Itno.

Bien au-delà de la force militaire qui, manifestement, n'a aucune chance de ramener la paix dans les régions que dévaste aujourd'hui l'extrémisme politique ou religieux, la seule façon d'aider les peuples à sortir de l'ornière dans laquelle ils se trouvent plongés est de les accompagner directement ou indirectement dans leur longue marche vers le bien-être économique, le progrès social. Car c'est de la hausse du niveau de vie, de la généralisation de l'enseignement, de la sortie de la pauvreté sur laquelle surfent les extrémistes de tous bords que naîtront à plus ou moins long terme la paix intérieure et la liberté.

Mieux vaut, pour les puissances extérieures, s'en convaincre que de recourir aux armes.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Congo et la Turquie vont accroître leurs échanges commerciaux

La troisième session de la commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre les deux pays s'est ouverte en mode virtuel le 3 mai par le segment des experts. Les deux parties vont plancher sur dix nouveaux projets d'accords essentiellement économiques.



L'ouverture de la réunion des experts Adiac

sources humaines », a souligné Jacques Jean Luc Nyanga.

Il fait également savoir qu'une dizaine de projets d'accords était en phase de préparation lors de cette commission mixte, notamment dans le domaine de la pêche et l'aquaculture, de l'appui aux Petites et moyennes entreprises, de l'enseignement supérieur et de la santé. Les conclusions du segment d'experts seront présentées à la réunion des ministres des deux pays prévue le 5 mai prochain. Après la deuxième session de la commission qui s'est tenue en 2015 à Ankara (Turquie), la coopération turco-congolaise était au point mort à cause de nombreux reports de la rencontre formelle. Les diplomates attribuent ces retards aux difficultés de calendrier et l'avènement de la pandémie à coronavirus.

Fiacre Kombo

La Turquie est devenue en l'espace de deux décennies l'un des principaux partenaires bilatéraux de la République du Congo. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays est passé de 4 millions de dollars, en 2000, à plus de 70 millions de dollars en 2020.

Le secteur de la construction est le véritable fer de lance de cette coopération turco-congolaise, puisque les sociétés turques ont investi environ 595 millions de dollars, soit 323,6 milliards FCFA ces dernières années dans les projets de construction. La Turquie intervient également dans l'énergie, les mines, les transports, l'agriculture et l'élevage, l'urbanisme et la formation des cadres congolais.

Selon le secrétaire général adjoint des Affaires étrangères, Jacques Jean Luc Nyanga, les avancées observées dans le

cadre de cette coopération ne sont pas à la hauteur de leurs ambitions. C'est ainsi qu'au cours de la troisième session, les deux parties vont passer en revue leurs relations bilatérales, faire progresser le secteur de la construction et essayer d'améliorer le cadre juridique de la coopération pour avancer sur de nouvelles bases.

« La commission mixte est l'un des mécanismes de coopération par excellence qui permettent à nos pays d'examiner leurs actions communes dans les divers domaines de coopération (...) Les réalisations actuelles ne sont pas à la hauteur de nos ambitions, même si des avancées ont été enregistrées dans certains secteurs tels que les transports, la construction des infrastructures, le commerce, la formation des res-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

NUMÉRIQUE

Digital Network va s'installer dans les locaux de l'ancienne école des postes

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo a signé, le 30 avril, une convention de partenariat avec la directrice générale de Digital Network, Doriane Mapengo. A travers ce texte, l'incubateur va s'installer dans les locaux de l'ancienne école des postes afin de former les Congolais porteurs de projets dans le numérique.

« Les deux parties sont gagnantes puisqu'il s'agira pour le ministère d'encourager une telle initiative mais aussi de faire bénéficier à toutes ses infrastructures des formations qualifiantes. Du côté de l'incubateur, il sera question d'ouvrir ses portes aux différents porteurs de projets promoteurs pour l'économie du Congo », a signifié Doriane Mapengo.

Léon Juste Ibombo a, pour sa part, encouragé les dirigeants de Digital network de tout mettre en œuvre pour la réalisation des conditions inscrites dans la convention.

« Nous avons une infrastructure sous utilisée et à travers l'occupation de l'ancienne école des postes par Digital network, nous mettrons au sein du ministère un incubateur pour accompagner et former les jeunes. Il s'agit ici de décliner la feuille de route du chef de l'Etat en arrivant le Congo à l'économie numérique et de préparer les jeunes à l'em-



Signature de la convention par les deux parties/Adiac

ployabilité et l'Etat ne peut pas tout faire, d'où le partenariat public-privé »

Digital Network est une entreprise de droit congolais qui opère dans le domaine des réseaux de télécommunications particulièrement dans le management des réseaux digitaux.

Canal Box officiellement lancé à Brazzaville

Par la suite, Léon Juste Ibombo a reçu une délégation de Canal Box conduite par son directeur

général, Yann Leguen. Au cours des échanges, les responsables de cet opérateur de télécommunications spécialisé dans la fourniture d'accès à internet très haut débit en Afrique, ont annoncé le lancement officiel de leurs activités à Brazzaville, deux ans après Pointe-Noire.

Selon Yann Leguen, Canal Box qui, fait partie du groupe Vivendi offre deux services à la population brazzavilloise à savoir Canal Box premium et Canal Box start.

Rude Ngoma

FORMATION

Des Brazzavilloises initiées aux métiers du numérique

Des jeunes filles et femmes de Brazzaville ont participé, du 28 au 30 avril, à un atelier de renforcement des capacités en matière des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Organisé par le département de la promotion de jeunes filles, des questions du genre et des affaires sociales de la Force montante congolaise (FMC), l'atelier de renforcement des capacités s'est dé-

célébré cette occasion afin de découvrir les atouts du numérique. « Nous avons beaucoup appris. Je comprends maintenant qu'on peut faire de l'argent avec un simple téléphone parce que les réseaux

qu'il est nécessaire de mettre en place, de façon régulière, ces échanges afin d'assurer l'autonomisation des femmes. « Ne lâchez pas, poursuivez l'autoformation même à la maison. Chères camarades, ce cadre d'échange doit se pérenniser en nous réunissant au moins une fois le mois », a-t-elle souhaité.

Dans son mot de clôture, Jofran Mbossa, secrétaire permanent chargé d'administration au FMC, a, au nom de son premier secrétaire, rappelé que les TIC sont des outils incontournables du développement. Il pense, par ailleurs, que les femmes congolaises devraient s'appropriier ces outils pour impacter positivement leur environnement. Notons que cet atelier s'est tenu dans le cadre de la célébration, le 28 avril, de la journée internationale des filles dans les TIC, instituée par l'Union internationale des télécommunications. Elle est célébrée simultanément dans plus de cent cinquante pays.

R.Ng.



Les bénéficiaires et les organisateurs au terme de l'atelier/Adiac

roulé sur le thème « Femmes et technologies ». Objectif : améliorer les connaissances des jeunes filles et des femmes dans la conception et l'utilisation des outils ainsi que des applications de la communication.

Les participants ont profité de

sociaux ne servent pas seulement à se divertir. C'est un univers commercial immense que nous devons explorer dorénavant », a indiqué une participante.

Pour sa part, Rachel Kombela, l'une des initiatrices de cet atelier de formation, a estimé

Le maire de Bacongo lance les épreuves d'évaluation des certifiés professionnels

Trente-quatre apprenants du Centre d'application aux métiers d'informatique (CAMI) ont passé les évaluations de fin de formation pour l'obtention d'un certificat de qualification professionnel.



L'administrateur maire de Bacongo lançant les épreuves/DR

Les épreuves ont été lancées par l'administrateur maire de l'arrondissement 2 Bacongo, Simone Loubienga en présence du directeur départemental de la formation qualifiante et de l'emploi, Fabrice Ngaboka Morossa. Ces évaluations concernent les filières ci-après : infographie ; développement Web ; Réseau informatique ; secrétaire administratif ; assistant comptable ; assistant des ressources humaines ; assistant commercial ; assistant logistique et transport ; amadeus et Hse (hygiène, sécurité, environnement).

« Il était de mon devoir de lancer les épreuves sanctionnant la fin de leur formation. Les apprenants comme nous les parents, doivent savoir que la formation est au cœur du développement. Il faudrait que les jeunes apprennent davantage pour avoir une qualification professionnelle », a déclaré Simone Loubienga.

Le coordonnateur du CAMI, Arsène Vembe Moukouma a, pour sa part, exhorté les apprenants à prouver ce qu'ils ont appris pendant six mois de cours. « Chacun est devant son destin. Rien n'est donné dans la vie, vous devez-vous appliquer », a-t-il dit.

Agréé par le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, le CAMI s'attèle à être une plateforme solide et vivante pour la reconversion professionnelle, car la formation qualifiante est un point de convergence des parcours formatifs.

Bruno Okokana

ENTREPRENEURIAT

Les étudiants encouragés à la création des entreprises

Les jeunes étudiants venus de différentes facultés de l'Université Marien-Ngouabi ont bénéficié par webinaire, le 30 avril, des enseignements sur le thème « Se lancer en affaires : comment s'y préparer ».

La visioconférence a été organisée par le Campus numérique francophone (CNF) de Brazzaville, via l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). La rencontre a permis aux jeunes étudiants d'acquérir des connaissances sur l'entrepreneuriat qui est une démarche logique qui quitte de l'idée à la création des valeurs. Ils ont bénéficié du partage des expériences des experts et ont été édifiés sur les raisons pour se faire de l'argent ainsi que les capacités et aptitudes de réussite.

Le président de la commission régionale des experts de l'AUF de l'Afrique centrale et de Grands Lacs, le Pr. Jacques Etame également président de l'institut universitaire de technologie au Cameroun a souligné les difficultés d'insertion professionnelles que rencontrent les étudiants après leurs formations. De même celles de l'adaptation des compétences dans le monde professionnel. Abordant la question de l'entrepreneuriat, Jacques Etame a partagé l'expérience de son pays sur la plateforme de coopération université-entreprise. L'expérience a connu de succès au niveau de l'entrepreneuriat féminin, explique-t-il, ajoutant qu'elle reposait sur deux piliers : l'agro-alimentaire ainsi que la chimie et la pharmacie.

Selon lui, on ne naît pas entrepreneur mais on le devient, ajoutant que les deux peuvent être compatibles. Toutefois, il faut juste déceler en chaque étudiant, en tenant compte des aspects anthropologiques, des capacités des uns et des autres puis individuellement, soulignant l'importance de l'entrepreneuriat collectif. L'étudiant entrepreneur à l'Université de Paris Nanterre en France, chef de projet Lisungi pharma, Rufin Lepembé, a assuré les jeunes étudiants de son retour au Congo pour poursuivre ses actions d'entrepreneuriat lors de son intervention. Il a énuméré les démarches à suivre avant de se lancer dans ce monde de l'entrepreneuriat. L'orateur ajoute la motivation, l'analyse des atouts, le style de vie, la vision, les missions et valeur ainsi que bien d'autres pour réussir. En rappel, ce webinaire a suscité la curiosité des étudiants sur le partenariat entre les instituts et l'Université Marien-Ngouabi, l'orientation vers les nouveaux métiers, la différence entre l'entrepreneuriat classique et autres formes etc.

Lydie Gisèle Oko

COVID-19

Les syndicats invitent les travailleurs à se faire vacciner

La Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC) et la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac) ont appelé, le 1er mai, les travailleurs à adopter des comportements responsables afin de se préserver contre la pandémie à coronavirus.

À l'instar des autres organisations dans le monde, les Centrales syndicales les plus représentatives du Congo ont commémoré la 135e édition de la fête du 1er mai. Une occasion pour la CSTC, la CSC et la Cosylac de rendre hommage à l'ancien secrétaire général de la CSC, Jean Michel Bokamba-Yangouma, décédé le 23 juin 2020 à Brazzaville, suite du Covid-19. Selon elles, « ce grand homme avait marqué de son empreinte le mouvement syndical congolais ».

« C'est pour éviter d'autres pertes en vies humaines que les Centrales syndicales invitent le peuple congolais en général et les travailleurs en particulier à respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement et à se faire vacciner massivement contre la Covid-19, moyens efficaces de freiner sa progression », ont-elles souligné dans une déclaration commune.

Selon le secrétaire général de la Cosylac, Jean Bernard Malouka, la réalité de la pandémie de Covid-19 renforce la nécessité pour le Congo de réévaluer l'organisation des lieux de travail pour créer les conditions les plus humaines et plus sûres. Il est encore plus important, a-t-il dit, que le pays adopte des stratégies et des plans de gestion des risques de catastrophes afin de mieux se préparer aux pandémies futures.

« En effet, cette pandémie a brutalement mis à nu la vulnérabilité des plus pauvres dans notre pays face aux chocs économiques et à la précarité de notre système de santé publique. L'absence de protection sociale pour la majorité de la population



Jean Bernard Malouka;

congolaise signifie que les individus doivent continuer à travailler même s'ils risquent de s'infecter ou d'infecter les autres pour se nourrir. Cet instinct de survie contribue à la propagation du virus tout en accentuant la misère humaine », ont déploré les centrales syndicales.

Devant ce dilemme, les syndicalistes soulignent l'urgence d'élargir la protection sociale à l'ensemble des populations et aux travailleurs bénéficiant seulement d'une couverture partielle. « Le prochain gouvernement devra prendre conscience de l'urgence de garantir la protection sociale en mettant des ressources nécessaires pour finaliser et rendre fonctionnelle l'Assurance maladie universelle pour un accès aux soins de santé pour tous », ont-ils souhaité.

L'édition 2021 de la Journée internationale du travail a été célébrée sur le thème : « Création d'emplois et nouveau contrat

social ». Le choix de ce thème se justifie, d'après le secrétaire général de la Cosylac, Jean Bernard Malouka, par la perte de plus de 250 millions d'emplois en 2020 au plan international en raison de la pandémie de Covid-19 et 130 millions d'emplois supplémentaires menacés en perspective cette année.

Le Congo n'est pas épargné par la perte des emplois dans plusieurs secteurs d'activités. C'est le cas du secteur pétrolier, du bâtiment, du commerce, du tourisme, du transport et bien d'autres. « La Covid-19 a encore cette année exacerbé la prévalence du travail précaire. Face à cette situation désastreuse que traverse le monde du travail, les centrales syndicales attirent déjà l'attention du gouvernement sur la création des emplois, un objectif central pour assurer la reprise et renforcer la résilience », ont conclu la CSTC, CSC et la Cosylac.

Parfait Wilfried Douniama

DETTE PUBLIQUE

L'Union des syndicats du Congo s'associe aux efforts du gouvernement

Dans une déclaration publiée le 1er mai, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale du travail, l'Union des syndicats du Congo (ULC) a fait part de son élan de solidarité au côté du gouvernement.

L'ULC a mené des actions de plaidoyer dans une dynamique internationale de la société civile auprès des partenaires techniques et financiers en vue de l'annulation de la dette des pays en développement.

« L'encours total de la dette publique du Congo est de 5 823, 7 milliards francs CFA au 31 décembre 2020. Elle est insoutenable. C'est ici l'occasion de rappeler que la solidarité prime au-dessus de tout. Associons tous nos efforts pour faire face à ces crises économique et sanitaire, car nous devons construire ensemble ce pays », indique la déclaration.

L'Union des syndicats du Congo est membre de la plateforme Dette et développement du Congo et de la coalition Publiez ce que vous payez. Elle est une représentation syndicale dirigée par Anne Marie Nzila.

L'ULC a rappelé à cette occasion que la Fédération syndicale mondiale qui représente plus de cent cinq millions d'affiliés dans plusieurs pays a invité ces derniers à célébrer la journée sous la devise « L'espoir est dans nos luttes. Préservons nos emplois, nos salaires, nos pensions et notre protection sociale ».

Lydie Gisèle Oko

TRIBUNE LIBRE

Eurêka !

La légende antique nous renseigne qu'ayant découvert le principe de la « poussée » éponyme, Archimède s'était écrié : eurêka ! Cette locution hellénique signifiant « j'ai trouvé », pourrait lui être empruntée par l'humanité avec la mise au point d'un vaccin contre le paludisme. Il y a quelques jours, les chercheurs de l'université d'Oxford et les scientifiques de l'Institut de recherche en science de la santé du centre national de la recherche scientifique et technologique du Burkina faso, ont mis au point un premier vaccin capable de protéger les enfants du paludisme, une maladie redoutable et potentiellement mortelle.

Baptisé « Mosquirix » ou « RTS,S », le vaccin a été développé par le géant pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline. Il aide le système immunitaire à vaincre l'agent vecteur du paludisme, maladie causée par la piqure des moustiques femelles, communément appelées anophèles.

Le vaccin découvert et dénommé R21/Matrix-M est ainsi efficace à 77%. Il est le seul vaccin contre la maladie actuellement disponible, alors que les premiers ne l'étaient qu'à plus ou moins de 50 %. Ce dernier fait partie de plus de 100 vaccins candidats contre le paludisme qui ont déjà fait l'objet d'essais cliniques ces dernières décennies, mais dont aucun n'a montré l'efficacité de plus de 75 %, requise par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il sied de rappeler que des études cliniques antérieures, de moindre envergure, avaient donné des résultats peu probants sur des enfants de 5 à 17 mois, qui l'avaient reçu.

Dans un communiqué, annonçant la bonne nouvelle, le professeur Adrian Hill, directeur de l'institut Jenner à l'université d'Oxford, affirmait : « ces nouveaux résultats donnent de grands espoirs dans le potentiel de ce vaccin » qui va maintenant faire l'objet de tests de plus grande envergure, menés sur cinq mille enfants de moins de trois ans de quatre pays africains.

Il est évident qu'au stade actuel et au-delà du réel espoir suscité par la mise au point du vaccin, les États et les populations n'ont pas intérêt à baisser la garde. Ainsi, la lutte contre le paludisme pourrait être complétée par d'autres moyens si nécessaire, comme la gestion ou la destruction des nids d'incubation des larves de moustiques. Le paludisme est devenu de plus en plus résistant en témoigne la variété des produits pharmaceutiques pour le combattre.

Il importe donc pour les populations de combiner le vaccin aux opérations de salubrité. Cela peut aller des curages de caniveaux au désherbage des sites dans et autour des cités. De même, l'usage des moustiquaires imprégnées d'insecticide permet d'éviter les piqures de ces nuisibles bestioles. C'est ce qu'on appelle la prévention dans la lutte contre la maladie. Car, il vaut « mieux prévenir que guérir ». Et la vie est à ce prix.

Valentin Oko

FÊTE DU 1ER MAI

Le Sylacc appelle à la répartition adéquate de la redevance audiovisuelle

Le Syndicat libre des agents de la communication du Congo (Sylacc) a invité l'Etat, le 1er mai à Brazzaville, à la faveur de la fête des travailleurs, à gérer de manière transparente la Redevance audiovisuelle(RAV).



Lucien Oko, secrétaire général du Sylacc, lisant la déclaration/Adiac

Le dossier relatif à la gestion et la collecte des fonds de la RAV reste encore très flou et conflictuel. Le Sylacc qui se préoccupe également de ce sujet a demandé au gouvernement de : « repartir de manière consensuelle et équitable la RAV à tous les organes de presse ».

Parmi les autres revendications soumises au gouvernement, inscrites dans le cahier des charges de la Sylacc, figure aussi le traitement rapide et efficient des dossiers liés à la commission paritaire d'avancement. Les agents de la communication du Congo souhaitent également l'aboutissement ainsi que la publication du statut particulier des journalistes et assimilés ; l'implication des syndicalistes dans le recrutement et recensement de tous les bénévoles évoluant dans les organes de presse publique.

Au regard de la caducité des textes, le Sylacc propose au gouvernement d'élaborer et de renouveler l'ordonnancement juridique du Centre national de la radio et de la télévision (Cnrtv) y compris les directions générales et centrales. Sur le plan technique, les agents de la communication du Congo proposent à l'Etat la maintenance et la réparation des équipements logistiques, numériques, d'ascenseurs et de climatisation au Cnrtv. Ils se plaignent aussi de la mise en place d'une structure médicale animée par un médecin du travail.

Fortuné Ibara

ENDETTEMENT PRO-COVID-19

La CEA mène un plaidoyer pour l'Afrique

La secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Vera Songwe, parcourt actuellement les institutions financières internationales, afin de porter le cri de l'Afrique qui souhaite bénéficier de conditions préférentielles d'endettement.

Au regard du caractère inédit engendré par la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, Vera Songwe et la directrice du FMI, Kristalina Georgieva, ont échangé récemment pour trouver des solutions, en vue d'éviter à l'Afrique le piège de la dette après covid-19. Elles ont proposé au Fonds monétaire international (FMI) de mettre à disposition des pays africains des liquidités et facilités durables.

La CEA estime que les déficits budgétaires seront évidents avec la Covid-19 et que, « tous les pays, y compris les grandes puissances vont par là. Il faudra des stratégies innovantes et ambitieuses à l'échelle mondiale pour donner des marges de manœuvre à tous, spécifiquement les pays pauvres dont ceux de l'Afrique. »

En juin prochain, le FMI devrait proposer un plan sur la nouvelle émission et un système de réaffirmation des Droits de tirage spéciaux (DTS). L'Afrique attend 33,6 milliards de dollars du nouveau tirage de DTS. En début d'année, les ministres des finances et les gouvernements des banques centrales du G20 ont réaffirmé les appels au FMI à faire une proposition pour une nouvelle allocation de 650 milliards de dollars en DTS. Pendant ce temps, l'Union africaine mène le même plaidoyer depuis 2020, après les premiers déséquilibres dû à la Covid-19. Pour Vera Songwe, les pays doivent investir des fonds de manière à réduire le coût d'emprunt des pays africains sur les marchés mondiaux, « l'une des raisons pour lesquelles les pays s'endettent ». Elle a demandé qu'environ trente milliards de dollars de DTS soient investis dans une installation permettant aux pays du continent d'accéder aux marchés à des tarifs plus abordables. En plus, elle appelle à un système dans lequel les pays à revenu élevé qui n'ont pas besoin des DTS peuvent les transférer vers ceux qui en ont besoin.

L'appel va en faveur des pays du G7, du FMI et de la Banque mondiale. Il a déjà été affirmé lors d'une récente visioconférence qui a réuni le secrétaire au trésor américain, Janet Yellen, et les pays du G20.

Yvette Reine Nzaba

EDUCATION

Bientôt une formation sur le traitement des résultats scolaires dans l'arrière-pays

Après Brazzaville, Pointe-Noire et le Kouilou, le tour reviendra aux animateurs pédagogiques des collèges d'enseignement général de la zone nord du pays de bénéficier d'un séminaire de formation leur permettant d'harmoniser les méthodes d'analyse des résultats scolaires.



Les directeurs des études de Brazzaville II qui viennent de finir la formation

Du 11 au 20 mai, les directeurs des études des collèges des départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest vont renouveler leurs connaissances en matière d'évaluation en vue de recadrer la diversité des méthodes utilisées dans l'interprétation des résultats. La formation portera, entre autres, sur la nature et les fonctions d'une évaluation, les types d'évaluations à partir de leurs fonctions, rédaction des items, le calcul des pourcentages et des moyennes... Une série d'activités pratiques va ponctuer ladite formation.

Récemment, sous la houlette du directeur des collèges de l'enseignement général, Patrick Ngolo, les directeurs des études des

collèges privés de l'inspection I et II de Brazzaville ont bénéficié de cette formation organisée par la direction générale de l'enseignement secondaire. Le but étant de moderniser le système éducatif à travers notamment la formation des ressources humaines de qualité. « Il ne nous reste qu'à mettre en pratique les connaissances acquises afin de procéder aux évaluations de qualité », a déclaré Sorel Ngoulou Apendi, un des participants à la formation qui a par ailleurs déploré le fait que plusieurs directeurs des études des collèges privés n'ont pas répondu présent à ce rendez-vous du savoir.

Bien avant de lancer la formation dans l'arrière-pays, du 5 au 7 mai

courant, les collèges de l'inspection de Brazzaville III seront à l'étude de l'évaluation des résultats scolaires et de la rédaction des items d'évaluation.

En rappel, au sein d'un établissement scolaire en dehors de l'évaluation des apprentissages des élèves, les responsabilités d'un directeur des études incluent les missions de supervision et l'animation pédagogique des enseignants, de préparation et de la réalisation des visites des classes, du suivi de l'application et de l'état d'avancement des programmes tels que définis par le ministère de tutelle, de l'application des textes officiels en matière d'enseignement.

Rominique Makaya

CRISE SANITAIRE

Le Sénégal obtient du FMI un accord de financement de 650 millions de dollars

Le Sénégal a obtenu du Fonds monétaire international (FMI) un financement de 453 millions de DTS (droits de tirage spéciaux), soit environ 650 millions de dollars ou 350 milliards de francs CFA, pour soutenir la riposte face à la crise sanitaire et promouvoir la relance de l'économie, a rapporté vendredi l'Agence de presse sénégalaise (APS).

«Les services du FMI ont conclu avec les autorités sénégalaises un accord concernant les mesures économiques et financières qui pourraient permettre l'approbation de la troisième revue du programme appuyé par l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE) et soutenir un accord de financement sur dix-huit mois au titre de la facilité de crédit de confirmation (FCC) et du mécanisme d'accord de confirmation, pour un montant total de 453 millions de DTS (environ 650 millions de dollars ou 350 milliards de francs CFA)», a indiqué l'agence, citant un communiqué du FMI.

Selon l'APS, l'examen du dossier par le Conseil d'administration du FMI est prévu à titre provisoire en

début juin 2021. Elle a ajouté que cet accord de financement serait exécuté parallèlement à l'ICPE. Le FMI a fait savoir qu'en 2020, dans un environnement marqué par la pandémie de Covid-19, la croissance économique du Sénégal avait dépassé les attentes, avoisinant 1,5%, principalement grâce à une production agricole exceptionnelle, alors qu'une contraction de 0,7% était prévue. Il a poursuivi que la reprise économique en 2021 faisait face à des conditions défavorables liées au prolongement de la pandémie de Covid-19 et à la hausse des cours des produits de base.

Les services du FMI ont également révélé que les autorités sénégalaises avaient révisé leurs priorités budgétaires pour 2021-

2023 afin de tenir compte de la conjoncture économique moins favorable, de soutenir la campagne de vaccination contre la Covid-19 et de mettre en œuvre un programme d'urgence de soutien à l'emploi des jeunes, tout en gardant pour objectif de revenir progressivement à un déficit de 3% du produit intérieur brut (PIB) d'ici 2023.

Une équipe des services du FMI, dirigée par Corinne Deléchat, a effectué une mission virtuelle du 6 au 27 avril afin de conduire la troisième revue du programme ICPE et d'examiner la requête des autorités sénégalaises d'un accord de financement combiné sur dix-huit mois au titre de la FCC et du mécanisme d'accord de confirmation

Le nombre de cas en Afrique dépasse les 4,55 millions

Le nombre de cas confirmés d'infection au nouveau coronavirus en Afrique a atteint 4.550.156 en date de vendredi, a annoncé le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Le CDC Afrique, l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine (UA) qui compte 55 membres, a déclaré que le nombre de décès dus à la Covid-19 s'élevait à 121.556, tandis que 4.093.170 patients sur le continent avaient été guéris de la maladie.

L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, l'Ethiopie et

l'Egypte sont les pays ayant compté nombreux cas d'infection sur le continent, selon le CDC Afrique.

En termes de nombre de cas, l'Afrique australe est la région la plus touchée, suivie de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Est, tandis que l'Afrique centrale est la région la moins touchée du continent, selon l'agence sanitaire africaine.

L'Afrique du Sud a enregistré 1.579.536 cas, soit le plus grand nombre d'infections parmi les pays africains, suivie par le Maroc (510.886 cas) et la Tunisie (307.215 cas).

Xinhua

BARKHANE/SAHEL

La Cour des comptes appelle à un bilan d'étape et à la précision des critères de bonne fin de l'opération

La stratégie de la France et de la coalition pour le Sahel, réunissant 45 pays et organisations internationales, repose sur quatre piliers, qui ont besoin d'un bilan au vu des objectifs assignés, des moyens déployés et des résultats obtenus, pour tirer des enseignements et préciser les critères de bonne fin de l'opération.

Le premier, relevant de la force française Barkhane et de la Force conjointe du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Tchad, Niger et Mauritanie), se concentre sur la lutte contre les organisations terroristes qui sévissent dans la région. Le second vise à faire monter en puissance les armées locales, afin de leur permettre de mener leurs propres opérations anti-terroristes et d'assurer ainsi par elles-mêmes la sécurité de leur pays. Les troisième et quatrième piliers consistent respectivement à renforcer les institutions étatiques locales, tout en favorisant leur retour dans les régions délaissées et à oeuvrer en faveur du développement économique. Si le premier pilier donne des résultats, ce n'est pas que les autres « sont défaillants, au moins en partie [...] ». C'est pour cette raison que le sommet de N'Djamena a appelé à la mise en

œuvre d'un sursaut civil, en faveur du développement et des populations », a relevé la députée française, Nathalie Serre, lors de la présentation en commission du rapport sur la force Barkhane qu'elle a co-écrit avec Sereine Mauborgne. Dans un référé qu'elle vient de rendre public, la Cour des comptes établit le même constat et va même plus loin en s'interrogeant sur la « cohérence des actions civiles et militaires que conduit la France dans la région, au service à la fois de la sécurité des États et du développement économique et social des populations ». Pour enfin conclure que « la connaissance et le suivi de l'aide comportent des lacunes et que la coordination des actions de sécurité et de développement de la France dans la région doit être renforcée ». Les magistrats ont évalué, « à partir de données disparates »,

les dépenses annuelles de la France au Sahel, en additionnant le coût des opérations militaires, l'aide publique au développement ainsi que les actions de l'Agence française du développement et les contributions au fonctionnement de la Minusma. Ainsi, entre 2012 et 2018, les dépenses dans les pays du G5 Sahel sont passées de 580 millions à 1,35 milliard d'euros. Cette hausse est due pour une large part [60%] au coût des opérations militaires françaises, selon eux. « Les dépenses de l'aide publique française au développement n'ont pas suivi la même progression, et la priorité affichée en faveur de la zone Sahel ne s'est pas traduite dans les faits : les cinq États sahéliens représentaient en 2018 10 % de l'APD française en Afrique et le Mali 2,5%, des proportions inchangées par rapport à 2013 », a souligné la

Cour des comptes. D'où son constat amer : « La montée de l'engagement militaire de la France dans la région ne s'est pas accompagnée, jusqu'en 2018 inclus, d'une accentuation notable de l'effort d'aide publique au développement en sa faveur ». La dégradation de la sécurité, constatée en 2018 et 2019, dans le centre du Mali et la région dite des trois frontières [Liptako-Gourma, ndlr] « n'a pas permis que la stratégie de stabilisation par zones successives », élaborée par Barkhane, « se déroule ainsi qu'elle avait été programmée », fait remarquer la Cour des comptes. « Plus largement, l'extension par rapport à l'opération Serval du périmètre d'intervention, ainsi que la diversification des objectifs ont rendu incertains les critères qui permettraient de dire qu'un terme satisfaisant de l'opération, pour

la France et pour les États du G5 Sahel, aura été atteint », insistent les magistrats, soulignant que les dépenses liées aux opérations militaires françaises dans la bande sahélo-saharienne sont désormais de l'ordre du milliard d'euros. Aussi, dans ces conditions, un « bilan d'étape de l'opération [Barkhane] devrait être fait afin, notamment, de préciser justement les critères d'un terme satisfaisant de l'opération pour la France et ses partenaires, estiment les magistrats. Dans l'un de ses quatre recommandations à l'adresse du gouvernement, la Cour des comptes, fait valoir que ce bilan doit être effectué au vu « des objectifs assignés, des moyens déployés et des résultats obtenus », afin d'en « tirer des enseignements » pour ensuite « préciser les critères de bonne fin de l'opération ».

Noël Ndong

COVID-19

L'IATA revoit en baisse sa prévision de trafic pour 2021

En raison du retard lié à la vaccination contre la Covid-19 et de l'aversion au risque des États qui retardent la réouverture des liaisons, le trafic aérien se remettra plus lentement que prévu, a indiqué l'Association internationale du transport aérien (IATA).

L'IATA prévoit un trafic aérien mondial à 43% de son niveau d'avant la crise sanitaire, et à 47,7 milliards de dollars, les pertes attendues en 2021. Ce qui représenterait, toutefois une amélioration par rapport au déficit de 126,4 milliards de dollars de 2020. Le soutien des gouvernements est toujours nécessaire, compte tenu de la longueur et de la profondeur de la crise, par rapport aux prévisions, a souligné son directeur général, Willie Walsh.

La reprise sera inégale, avec une forte croissance des voyages intérieurs aux États-Unis et en Chine, alors que l'Europe ne retrouvera cette année qu'un tiers de son trafic de 2019. L'IATA s'attend à une augmentation du chiffre d'affaires du secteur de 23% pour atteindre 231 milliards de dollars, un montant largement inférieur aux 607 milliards de dollars générés en 2019.

La demande de fret restera le seul point positif, dépassant le trafic de passagers, avec une croissance de 13,1% en 2021 pour dépasser son niveau de 2019. Les volumes de fret devraient avoisiner 63,1 millions de tonnes, un niveau proche du pic atteint en 2018, avant la crise, selon l'IATA.

Noël Ndong

Le point sur la pandémie dans le monde

Nouvelles mesures, nouveaux bilans et faits marquants : un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde

L'Union africaine veut éviter la situation de l'Inde

L'Afrique risque d'être débordée par les contaminations au coronavirus si des mesures urgentes ne sont pas prises pour éviter une situation similaire à celle de l'Inde, a déclaré jeudi le directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies du continent (Africa CDC).

« Nous regardons avec une totale incrédulité ce qu'il se passe en Inde. La situation en Inde est très, très préoccupante pour nous en tant que continent », a déclaré lors d'un point presse John Nkengasong, directeur de l'Africa CDC, qui dépend de l'Union africaine (UA). « Cela conforte l'idée que nous, en tant que continent, devons être prêts », a-t-il ajouté.

Cent millions d'Américains vaccinés

Quelque 101,4 millions de personnes sont désormais entièrement vaccinées aux États-Unis, ont annoncé les autorités sanitaires. Cela représente près de 31% de la population américaine et environ 40% de la population adulte. Plus de 43 millions de personnes supplémentaires sont partiellement vaccinées.

En tout, 240 millions de doses ont été administrées aux États-Unis, soit plus d'un cinquième des 1,134 milliard de doses administrées dans le

monde (comptage de l'AFP samedi à 11H00 GMT à partir de sources officielles).

Guinée : quatorzaine pour les passagers en provenance d'Inde

Tous les passagers en provenance d'Inde, pays confronté à une recrudescence exponentielle des cas de Covid-19, feront l'objet à leur arrivée en Guinée d'une mise en quarantaine de 14 jours dans un hôtel, a indiqué samedi l'agence sanitaire de ce pays d'Afrique de l'Ouest.

A leur arrivée à Conakry, ces passagers devront non seulement présenter un test PCR négatif datant de moins de 72 heures, comme les autres voyageurs, mais ils devront aussi être soumis à un test à l'aéroport, a précisé dans un communiqué l'Agence nationale de Sécurité sanitaire (ANSS).

Vaccination pour tous en Inde

L'Inde ouvre samedi sa campagne de vaccination à l'ensemble de ses quelque 600 millions d'adultes, en dépit des pénuries et en pleine flambée épidémique, avec un nouveau record de plus de 400.000 contaminations en 24 heures.

A ce jour, 155 millions de doses ont été administrées à 127 millions de personnes, soit 9,2% de la population indienne.

Syrie : début de la vaccination à Idleb

La campagne de vaccination a débuté samedi dans le Nord-Ouest de la Syrie, qui a obtenu fin avril 53.800 doses du vaccin AstraZeneca/Oxford dans le cadre du programme Covax visant à garantir un accès équitable au vaccin.

Le Nord-Ouest englobe notamment le bastion d'Idleb, tenu par les jihadistes de Hayat Tahrir al-Cham (ex-branche syrienne d'Al-Qaïda), mais aussi des territoires insurgés contrôlés par les rebelles pro-Turcs dans la province voisine d'Alep.

Plus de 3,18 millions de morts

La pandémie a fait plus de 3,18 millions de morts dans le monde depuis fin décembre, sur plus de 151 millions de contaminations confirmées, selon un bilan établi par l'AFP samedi à 10H00 GMT.

Les États-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de décès (576.232), devant le Brésil (403.781) et le Mexique (216.907). L'Inde (211.853 morts à ce jour) devrait dépasser le Mexique dans les tout prochains jours.

Ces chiffres sont globalement sous-évalués. Ils se fondent sur les bilans quotidiens des autorités nationales de santé, sans inclure les réévaluations fondées sur des bases statistiques.

Camille Delourme avec AFP

SOMALIE

Les acteurs politiques exhortés à reprendre les pourparlers

La prolongation de deux ans du mandat de l'actuel chef de l'Etat, jugée illégale par l'opposition, est au cœur de la grave crise politique que traverse le pays depuis le 8 février dernier, date à laquelle son pouvoir est arrivé à échéance, sans que les élections n'aient pu se tenir. C'est finalement sous pression par ses alliés que le président Mohamed Abdullahi Mohamed se résout actuellement à les organiser dans les meilleurs délais.

En signe d'apaisement, le chef de l'exécutif a annulé de facto la prolongation de son mandat et appelle les acteurs politiques à tenir des « discussions urgentes » sur la manière de conduire le vote, dans l'espoir de mettre un terme aux tensions politiques qui enflaient dans le pays. Une situation aggravée par le fait que le Parlement avait voté une loi pour prolonger le mandat du président.

Un des leaders influents de l'opposition, Abdirahman Abdishakur, rejette l'ouverture du chef de l'Etat, estimant qu'il « a perdu une occasion de dire au revoir au peuple somalien ». Du côté du gouvernement, le Premier ministre, Mohamed Hussein Roble, salue la décision du chef de l'Etat et appelle à « l'accélération d'élections justes et libres », dont la charge lui a été confiée de les organiser. Il demande, par ailleurs, aux commandants militaires de « ramener leurs forces à leur base » et exhorte les leaders de l'opposition à « arrêter les actes et mouvements qui peuvent générer un conflit violent ».

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, exhorte toutes les parties prenantes somaliennes « à reprendre des négociations immédiatement » pour sortir de la crise. Les Etats-Unis, allié-clé du pouvoir somalien, disent pour leur part, « envisager tous les instruments disponibles, y compris

les sanctions », si les acteurs politiques refusaient d'aller au dialogue en vue de la tenue des scrutins présidentiel et législatif. Mohamed Abdullahi Mohamed est revenu sur la décision de prolonger son mandat, parce que la situation était devenue instable dans le pays.

Appels à la tenue des élections inclusives

L'une des raisons qui explique le recul du chef de l'Etat est le fait que la communauté internationale a multiplié des appels à la retenue et à l'organisation des « élections inclusives », avertissant que les différends politiques en Somalie détournaient l'attention de la lutte contre les islamistes Shebab.

A Mogadiscio, la capitale, plusieurs ambassades occidentales n'ont eu de cesse à faire part de leur « grande inquiétude » concernant les violences de ces derniers jours, et exhortent les acteurs politiques à reprendre les pourparlers. Les représentations diplomatiques insistent sur la nécessité d'un retour à la normale dans le pays, craignant que l'inquiétude qui grandissait sur un possible éclatement des forces de sécurité ne puisse de nouveau hanter la population.

La mission de l'ONU en Somalie se dit « particulièrement alarmée par la fragmentation émergente de l'armée nationale somalienne selon des lignes claniques ». « Le



Le président Mohamed Abdullahi Mohamed lion islamiste des Shebab, qui ont contrôlé la capitale jusqu'en 2011 et ont fini par être chassés par les troupes de l'Amisom. Ces islamistes contrôlent toujours de larges portions du territoire et mènent régulièrement des attaques contre des cibles gouvernementales, militaires et civiles à Mogadiscio et dans plusieurs grandes villes du pays.

Nestor N'Gampoula

recours aux forces de sécurité pour la poursuite d'objectifs politiques est inacceptable », prévient-elle dans un communiqué.

La plupart des acteurs politiques somaliens disposent de combattants et d'armes, et les allégeances aux clans ont été ravivées par le conflit électoral, estiment des analystes. « Quand on évoque un effondrement des forces de sécurité

selon des lignes claniques, ça rappelle vraiment la guerre civile qui a débuté à la fin des années 1980 et début 1990 », relève Omar Mahmood, analyste à l'International Crisis group.

En 1991, la chute du régime militaire de Siad Barré avait précipité le pays dans une guerre de clans, dont les milices se sont affrontées durant des années dans les rues de Mogadiscio, avant que n'apparaisse la rébel-

TCHAD

Mise en place d'un gouvernement de transition

Le Conseil militaire de transition (CMT) a publié, le 2 mai, un décret portant nomination des membres du gouvernement composé de quarante ministres et secrétaires d'Etat, avec la création d'un nouveau ministère de la Réconciliation nationale.

Le nouveau portefeuille de la Réconciliation nationale et du Dialogue a été confié à Acheick Ibn Oumar, ancien chef rebelle devenu en 2019 conseiller diplomatique à la présidence. Opposant historique à Idriss Déby Itno, Mahamat Ahmat Alhabet, du Parti pour les libertés et le développement, a été nommé ministre de la Justice.

Plusieurs anciens ministres du dernier gouvernement d'Idriss Déby Itno ont été reconduits ou nommés à d'autres ministères. Chérif Mahamat Zene, porte-parole du dernier gouvernement est nommé ministre des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger. Un poste qu'il a déjà occupé de 2018 à 2020.

Lydie Beassemda, première femme candidate à une présidentielle en avril dernier, qui fut ministre sous Idriss Déby Itno, est nommée à l'Enseignement supérieur et la Recherche.

En revanche, le principal opposant, Saleh Kebzabo, ne fait pas partie du gouvernement. « On reconnaît le Conseil militaire de transition (CMT), sinon on ne va pas être au gouvernement », a-t-il déclaré. Deux membres de son parti occupent des postes de ministre de l'Élevage et de secrétaire général adjoint du gouvernement.

Le CMT a promis des élections libres et démocratiques dans dix-huit mois. En attendant, la charte de transition prévoyait la mise en place d'un gouver-



Acheick Ibn Oumar

nement de transition, dont les membres sont nommés et révoqués par le président du CMT. Les principaux partis d'opposition, ainsi que syndicats et société civile, ont vu dans l'arrivée au pouvoir du fils d'Idriss Déby Itno un « coup d'Etat institutionnel » et ont appelé à une « transition dirigée par les civils ».

Rappelons que Mahamat Idriss Déby avait déjà nommé lundi, Albert Pahimi Padackett au poste de Premier ministre de transition. Ce dernier avait promis un « gouvernement de réconciliation nationale ». Plus tôt dans la journée, le CMT avait annoncé la levée du couvre-feu mis en place après le décès d'Idriss Déby Itno.

Yvette Reine Nzaba

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE FORMULE DE

jeuneafrique

N° 3100 - MAI 2021



ENQUETE

Égypte-Éthiopie,
la guerre du Nil aura-t-elle lieu ?

FOCUS ÉNERGIE

Transition complexe
pour les majors pétrolières

CAMEROUN

L'énigme Franck Biya

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !

Retrouvez également
toute l'actualité africaine
sur le site et les applications
de Jeune Afrique

www.jeuneafrique.com



JEUNE AFRIQUE
MEDIA GROUP



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Béchir Ben Yahmed, fondateur de Jeune Afrique, est décédé le 3 mai 2021

Le fondateur de Jeune Afrique s'est éteint ce lundi 3 mai à l'âge de 93 ans. Il était hospitalisé à Paris depuis la fin du mois de mars après avoir été contaminé par le Covid-19.

Paris, le lundi 3 mai 2021 - Béchir Ben Yahmed, fondateur et patron historique de Jeune Afrique, est décédé lundi 3 mai à l'hôpital parisien Lariboisière des suites d'une contamination au Covid-19.

Né à Djerba le 2 avril 1928, dans une Tunisie sous protectorat français, il intègre en 1947 HEC, à Paris, où il est le seul étudiant africain. À l'issue de ses études, il s'engage dans le mouvement indépendantiste tunisien au sein du Neo Destour de Habib Bourguiba dont il devient le bras droit et le confident. En 1954, il fait partie de la délégation tunisienne qui négocie avec le président du Conseil français, Pierre Mendès France, l'autonomie interne, puis l'indépendance.

Bourguiba lui confie, en 1956, le portefeuille de l'Information. À 28 ans, Béchir Ben Yahmed devient le plus jeune ministre du premier gouvernement de la Tunisie indépendante. Esprit libre et indépendant, il rompt en 1957 avec ce dernier, à qui il reproche son autoritarisme, pour se lancer dans le journalisme, sa passion de toujours.

Il part pour Cuba, où il rencontre Che Guevara, puis pour le Vietnam, où Hô Chi Minh et Pham Van Dong lui prédisent leur victoire

sur le géant américain. Il fonde peu après l'hebdomadaire L'Action qu'il rebaptise Jeune Afrique en 1961. Pour se donner les moyens de son indépendance, il décide en 1962 de quitter Tunis pour Rome puis, deux ans plus tard, pour Paris où le groupe est toujours installé.

Personnalité respectée du monde des médias, Béchir Ben Yahmed a contribué à faire du journal le porte-voix de l'Afrique à l'international. Fondé pour accompagner le mouvement d'émancipation des peuples qui, à l'orée des années 1960, accèdent à l'indépendance, Jeune Afrique a pris une part active dans tous les combats qui ont depuis rythmé l'histoire du continent : contre les partis uniques et pour la démocratisation dans les années 70-80, pour l'indépendance économique dans les années 90-2000 et pour l'inclusion de l'Afrique dans la mondialisation dans les années 2000-2020.

Considéré à ses origines comme une gageure, le Groupe qu'il a créé célèbre cette année son soixantième anniversaire. Véritable école de journalisme où sont passés Frantz Fanon, Kateb Yacine et, plus récemment, les prix Goncourt Amin Maalouf et Leïla Slimani, "JA" a marqué des générations de lecteurs. Son influence lui a même valu d'être qualifié de "55e État d'Afrique". À travers ses prises de position, notamment dans sa célèbre chronique "Ce que je crois", Béchir Ben Yahmed a

influencé plusieurs générations d'étudiants et de personnalités qui ont façonné le destin de l'Afrique.

Témoignage privilégié de tous les soubresauts de l'Afrique et du Moyen-Orient, observateur et éditorialiste engagé, Béchir Ben Yahmed a côtoyé tout au long de sa carrière des personnalités déterminantes pour le continent : l'Égyptien Nasser, le Ghanéen Nkrumah, le Congolais Patrice Lumumba, les chefs du FLN (et futurs présidents algériens) Ben Bella, Boumédiène et Bouteflika, le Sénégalais Senghor, l'Ivoirien Houphouët-Boigny, le Marocain Hassan II.

Autour de l'hebdomadaire Jeune Afrique, un groupe s'est constitué au fil des années, s'étendant d'autres titres, de lettres d'information, d'une maison d'édition, d'un département consacré à l'organisation d'événements et, bien sûr, de sites d'information en ligne.

À la fin de la décennie 2000, Béchir Ben Yahmed avait passé les rênes du groupe à ses fils, Amir et Marwane, ainsi qu'au directeur de la rédaction, François Soudan. Son épouse Danielle, qui a joué un rôle essentiel à son côté tout au long de l'histoire du journal, avait notamment lancé la maison d'édition du groupe.

Toujours passionné par l'actualité, il avait lancé en 2003 un nouveau projet, La Revue, un magazine de réflexion sur l'actualité interna-

tionale (et non plus seulement africaine) qui fut mensuel pendant plusieurs années avant de devenir bimestriel.

À l'heure où le débat sur la pensée décoloniale et les identités bat son plein, Jeune Afrique continuera de mener les combats de son fondateur, ardent défenseur d'une Afrique souveraine, innovante et reconnue dans le monde à sa juste valeur.

— FIN —

À propos de Jeune Afrique Media Group

Fondé à Tunis en 1960, Jeune Afrique Media Group est un groupe de médias panafricain basé à Paris. À travers ses différentes publications (Jeune Afrique, The Africa Report et Jeune Afrique Business+), le groupe propose, en français et en anglais, une couverture de l'actualité africaine et internationale ainsi que des pistes de réflexion sur les enjeux politiques et économiques du continent. Premier éditeur de presse panafricain en termes de diffusion et de lectorat, Jeune Afrique Media Group a également bâti une présence de premier plan dans l'événementiel avec la création de The Africa CEO Forum.

Contact presse
Agence Poinciana
Nicolas Teisserenc
nicolas@poinciana.co
+33 6 18 09 66 90

NÉCROLOGIE



Lopelle Mboussa Gassia, journaliste aux « Dépêches de Brazzaville », Akiana Daniel et Rigobert Mban Loumpele, en France, Jacques Gambou à Brazzaville, Dr Florent Mongo à Pointe-Noire, Geneviève Galifourou à Ngakiele, la famille Eta, les descendants d'Okouo Ngandzien ainsi que tous les ressortissants du district de Ndaba et Gamboma, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu et frère, le nommé Nguie Louis, agent du ministère de la Santé en service aux grandes endémies à Brazzaville, survenu le 24 avril 2021 au CHU, des suites de maladie.
 La veillée mortuaire se tient au domicile familial, situé au numéro 24 de la rue Kintélé à Talangai (non loin du marché de l'intendance).
 La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Les familles Likouka, Bokolo, Mondonga, M. Ndzanga Basile, Mme Manguet née Issongo Laurence et les enfants Manguet ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur frère, époux, père et oncle Manguet Lissassy François José alias Rockus, (instituteur et directeur d'école primaire à la retraite) survenu le 27 avril 2021 au CHU de Brazzaville.
 La veillée se tient à son domicile, n° 11, de la rue Okouya à Massengo, arrêt de bus école.
 Le programme des obsèques se présente comme suit :
 Mercredi 5 mai 2021.
 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
 11h00 : départ pour le cimetière Bouka - Kintélé ;
 14h00 : fin de la cérémonie.



Décès de Maitre Patrick-Blaise Bouyou (Huissier de justice commissaire-priseur)

Maitre Patrick Blaise Bouyou, huissier de justice commissaire-priseur près à la Cour d'Appel de Pointe-Noire, décédé le dimanche 18 avril 2021.
 La veillée mortuaire a lieu au domicile du disparu sis quartier Makayabou Averda.
 La dernière veillée aura lieu le mercredi 5 mai 2021.
 Les obsèques auront lieu le jeudi 6 mai 2021 à Vindoulou.



La famille Mimbi et les anciens collègues de travail (Conseimo S.I. Architecture) annoncent aux parents, amis et connaissance que le programme des obsèques de leur fils, neveu et frère, Alain Patrick Matondo, décédé le 25 avril 2021 à Brazzaville se présente comme suit :
 Mercredi 5 mai 2021
 9h30 : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
 10h-13h00 : recueillement sur place ;
 14h00 : départ pour le cimetière Loukanga ;
 16h00 : retour au lieu de la veillée Madibou arrêt Faubourg première ruelle (école la Grâce) avant le marché ;
 17h00 : fin de la cérémonie.

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

La Villa Saint-Louis Ndar s'ouvre aux artistes pour la saison 2021

Un appel à résidence artistique à la Villa Saint-Louis Ndar, au Sénégal, vient d'être lancé jusqu'au 20 juin à l'endroit des chercheurs, penseurs et artistes d'Afrique et du monde francophone, aussi bien confirmés que fraîchement sortis des universités ou des écoles de formation.

Selon l'Institut français du Sénégal, organisateur du programme, cette volonté de diversifier les niveaux de pratique découle du constat que très peu de résidences, à ce jour, ouvrent leurs portes aux jeunes diplômés et aux jeunes créateurs. Les disciplines concernées pour les résidences artistiques sont entre autres : les arts numériques, les arts visuels, les arts de la scène, la littérature, le cinéma, l'architecture et design, et enfin la recherche.

Pour soumettre sa candidature, chaque artiste doit faire parvenir, en ligne, un curriculum vitae, une lettre de soutien, un portfolio ou dossier de présentation du travail artistique avec des visuels, une courte note d'intention d'une page maximum présentant la démarche de l'artiste ou du chercheur pour cette résidence.

En outre, il est recommandé aux postulants de prévoir une composante médiation dans leur projet. En effet, la Villa Saint-Louis Ndar accorde une attention singulière à la pratique de médiation afin de donner une dimension participative aux projets qu'elle accueille.



Une vue partielle de la Villa Saint-Louis Ndar/DR d'un à trois mois, frais de voyage aller-retour compris ainsi qu'une allocation mensuelle pour faciliter la réalisation du projet. Dans le cadre de leur travail de recherche et de création, les artistes auront notamment accès, sur programmation, à la salle de danse, la galerie d'arts, la bibliothèque et les différents espaces de recherche et de création de l'Institut.

Cette démarche a pour but d'intégrer dans le processus de création et de recherche la population locale : publics scolaires et universitaires, artisans, acteurs sociaux, collectifs d'artistes, enseignants... Ainsi, dans la conception de son projet, chaque candidat doit tenir compte de la qualité et l'originalité du travail et de la démarche ; la pertinence de la démarche de partage et de transmission des savoirs ; l'articulation du projet avec des problématiques sénégalaises ou africaines ; et la faisabilité du point de vue technique et organisationnel.

Au terme des sélections, environ quatorze artistes seront retenus pour bénéficier d'une résidence

Comme depuis sa création en 2019, l'espace souhaite en parallèle des résidences inciter les participants à développer un esprit de partage d'expérience et renforcement des liens sociaux à travers le brassage culturel.

Merveille Atipo

6^e PRIX LITTÉRAIRE LES AFRIQUES

Vingt-deux romans en lice

L'ouvrage « La ronde des ombres » de l'auteur congolais, Philippe N. Ngalla, paru aux éditions Le Lys Bleu, en 2020, est retenu parmi les vingt-deux romans présélectionnés.

La sixième édition du Prix littéraire Les Afriques s'annonce très compétitive au regard de la richesse et de la diversité des thématiques abordées dans les livres choisis. « La ronde des ombres », le premier roman de Philippe N. Ngalla, fils de Dominique Ngoïe-Ngalla, fait partie des vingt-deux ouvrages présélectionnés. Né au Congo-Brazzaville, vivant en France depuis une vingtaine d'années, l'auteur explore dans ce roman les effets de la peur sur les enjeux du pouvoir. La sélection finale aura lieu à la mi-août 2021. Les membres du jury du Comité de lecture rendront publique la liste des cinq romans finalistes à la mi-août 2021 et désignera le vainqueur selon les critères retenus.

Le gagnant bénéficiera d'une somme de 6 000 Francs suisses ; d'une œuvre d'art d'une valeur de 3 000 Francs suisses ; d'un paiement de frais de déplacement et d'hébergement pour la cérémonie de remise du prix et de l'achat de 100 exemplaires du livre primé qui par la suite bénéficiera d'une grande promotion à travers les ateliers et cafés littéraires qui se tiennent dans plusieurs pays par les relais de la Cène Littéraire.

Notons que pour participer au Prix littéraire Les Afriques, il faut remplir certaines conditions, notamment être un écrivain africain ou afro descendant dont l'œuvre littéraire valorise mieux la culture noire et expose suffisamment les problèmes intrinsèques au continent africain et à sa diaspora et ne pas avoir déjà reçu ce prix au cours des trois dernières années.

Créé en 2015 par l'association des lecteurs Suisse «La Cène littéraire», ce prix vise à donner un supplément de visibilité à des auteur(e)s africain(e)s et afro descendant(e)s vivant en Afrique ou en (Amérique, Europe, Caraïbes, Pacifique, etc.) où la littérature africaine est souvent mal représentée ou relativement absente. Le Prix de l'édition 2020 a été attribué à l'écrivaine nigérienne Ayòbámi Adébáyò pour son célèbre premier roman « Reste avec moi », édité aux Éditions Charleston, 2019. Ce prix lui a été délivré par l'association Suisse La Cène littéraire, Le Cercle des amis des écrivains Noirs Engagés, en partenariat avec TV5Monde.

Rosalie Bindika

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION

NOTE CIRCULAIRE

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION

A Mesdames et Messieurs :

- Les Directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;
- Les Inspecteurs, chefs des circonscriptions des circonscriptions scolaires/coordonnateurs sectoriels ;
- Les Chefs d'Établissements publics, privés et conventionnés.

Objet : réalisation de l'enquête sur les Indicateurs de prestations de services en éducation (SOI en anglais) sur l'ensemble de l'étendue du territoire national.

La présente circulaire précise donc les modalités pratiques du déroulement de l'enquête dans les établissements scolaires publics, privés et conventionnés dans les douze (12) Départements de la République du Congo.

1. PERIODE DU DEROULEMENT DE L'ENQUETE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.

L'opération relative à l'enquête sur les indicateurs de prestations de services en éducation dans les établissements scolaires se déroulera dans la période allant du 09 avril au 06 juin 2021. L'ensemble des opérations d'enquête SOI est précédé par une campagne de sensibilisation de proximité et dans les médias.

2. DE L'IMPLICATION DES DDEPSA, DES INSPECTEURS ET DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS POUR LA REALISATION DE L'ENQUETE SOI DANS LES DEPARTEMENTS

Font partie des équipes de mise en œuvre de la campagne d'enquête SDI dans les circonscriptions scolaires situées dans les douze (12) Départements :

- les Directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;
- les Inspecteurs, chefs des circonscriptions scolaires/coordonnateurs ;
- les chefs d'établissements scolaires ;

- toutes les personnes désignées par la Préfecture, par la sous-préfecture ou la Mairie.

A cet effet, ils sont tenus de rester à leur poste de travail aux dates qui leur seront communiquées du passage de la mission relative aux équipes d'enquête dans les établissements sélectionnés dans les Départements.

3. DE LA REALISATION DE L'ENQUETE SDI SUR L'ENSEMBLE DES DEPARTEMENTS

Les Préfets, les Sous-Préfets ou le Maire facilitent le déroulement de la campagne d'identification et d'enrôlement des enseignants dans leurs Départements respectifs et veillent au bon déploiement des équipes dans tout le territoire sous tutelle.

4. DES EQUIPES DE REALISATION DE LA MISSION

L'équipe opérationnelle de cette enquête dans les circonscriptions scolaires, sera composée des personnes issues de la liste des agents enquêteurs validée par le PRAASED .réparties comme suit:

- un superviseur départemental ;
- un chef d'équipe ;
- quatre enquêteurs.

J'attache du prix au respect des dispositions ci-dessus pour la réussite de cette activité.

Fait à Brazzaville, le 12^e AVRIL 2021
Le Ministre

Anatole Collinet MAKOSSO

Ampliations

MÉPSA-CAS	02
MED	02
IGEPSA	01
DGEB	01
DGIES	01
DGRHAS	01
DGAENF	01
DIRAP	01
Banque Mondiale	02
PRAASED	01
Archives	01/14

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Roumanie, 5^e journée des play-down, 1^{re} division

Yves Pambou est resté sur le banc lors du nul concédé par Gaz Metan Medias face à Arges (1-1). GMM est 3^e avec 25 points.

Viitorul et Juvhel Tsoumou, titulaire, s'inclinent à domicile face au Steaua Bucarest (1-2). Avec 22 points, Viitorul est 7^e et barragiste à quatre journées de la fin.

Russie, 40^e journée, 2^e division

Le SKA-Energiya prend les trois points face au Dinamo Bryansk (1-0). Emmeron Illoy-Ayyet a joué toute la rencontre en défense centrale.

Le Veles Moscou d'Erving Botaka Yobama est battu à Neftekhimik (2-0).

Le Veles est 8^e avec 62 points, alors que le SKA est 11^e avec 60 points.

Slovaquie, 7^e journée des play-offs, 1^{re} division

Le DAC bat Zilina 2-1 et creuse l'écart avec le 3^e (+5). Yhoan Andzouana, titulaire, a joué toute la rencontre.

Slovénie, 31^e journée, 1^{re} division

Le Tabor Sezana est tenu en échec par Domzale (0-0). Antoine Makoumbou, titulaire, a été remplacé à la 90^e.

Suède, 4^e journée, 2^e division

Helsingborg et Ravy Tsouka Dozi, averti à la 54^e, battent Eskilstuna (1-0). Helsingborg est 2^e avec 8 points.

Suisse, 32^e journée, 2^e division

Guy Mbenza était titulaire lors de la défaite de Lausanne-Ouchy face à Kriens (1-2). Remplacé à la 73^e à 1-1.

Turquie, 33^e et avant-dernière**journée, 2^e division**

L'Akhisar Belediyespor chute à Giresunspor (0-3). Dzon Delarge était titulaire. Son club, 16^e à 5 points du 15^e, sera relégué à l'issue de cette saison.

Ecosse, 3^e journée des play-down, 1^{re} division

Sans Clevid Dikamona, absent du groupe, Kilmarnock baisse pavillon à Motherwell (0-2). Et est provisoirement 5^e et barragiste.

Espagne, 37^e journée, 2^e division

Majorque bat Mirandes 2-1. Sans Jordi Mboula, resté sur le banc. Majorque est second à 3 points de l'Espanyol et avec 8 longueurs d'avance sur Almeria, à cinq journées du terme du championnat.

Espagne, 5^e journée des play-offs, groupe 10, 4^e division

Déjà largué dans la course à la montée, Los Barrios coule à domicile face au leader, Utrera (0-4). Faites-Prévu Kaya Makosso était titulaire.

Espagne, 1^{re} journée des play-offs, groupe 12, 4^e division

La réserve de Tenerife l'emporte 3-2 sur le terrain de l'Union Vieira. Et prend la première place du groupe. Chrisney Ngoulou-Moutsouka n'était pas dans le groupe.

Italie, 35^e journée, 2^e division

Gabriel Charpentier n'est pas entré en jeu lors du succès d'Ascoli face à Empoli (2-0). A trois journées du terme du championnat, Ascoli est 16^e et barragiste avec 1 point de retard sur le 15^e.

Angleterre, 34^e journée, 1^{re} division

Niels Nkounkou est resté sur le banc lors de la défaite d'Everton face à Aston Villa (1-2).

Angleterre, 45^e et avant-dernière journée, 2^e division

Brice Samba et Nottingham Forest font match nul à Sheffield Wednesday (0-0). Seizième avec 52 points et 12 longueurs d'avance sur le premier reléguable, Forest est en roue libre.

Même chose pour Bristol City, 19^e avec 51 points, corrigé à Millwall (1-4) malgré la titularisation de Han-Noah Massengo.

Angleterre, 45^e et avant-dernière journée, 3^e division

Déjà condamné à jouer à l'étage inférieur la saison prochaine, Swindon Town s'incline encore à domicile face à Ipswich Town (1-2). Titulaire, Christopher Missilou a été remplacé à la 62^e.

Angleterre, 45^e et avant-dernière journée, 4^e division

Remplaçant, Dylan Bahamboula est entré en jeu à la 52^e, alors que Oldham était déjà mené 1-2 par Mansfield, qui l'emporte finalement 4-1.

Offrande Zanzala a passé un mauvais samedi lors de la victoire de Carlisle à Leyton Orient (3-2). Après avoir obtenu un penalty à la 19^e, l'ancien joueur de Derby County a raté son face-à-face avec le gardien local. Puis a dû sortir sur blessure à la 22^e.

Avec 65 et 54 points, Carlisle et Oldham se maintiennent en League Two.

Ligue 2, 36^e journée

Le duel des extrêmes a tourné en faveur du leader troyen qui l'emporte chez la lanterne rouge castelroussine (2-1). Si Prince Ibara, blessé, était absent, Dylan Bahamboula était titulaire et a été remplacé à la 58^e.

Sans Morgan Poaty, en tribunes, Guingamp s'impose à Amiens (3-0) et fait un grand pas vers le maintien avec 3 points d'avance sur la zone rouge.

En revanche, Caen est en grand danger après le nul concédé face à Auxerre (0-0) : les Normands sont 18^e et barragistes avec 38 points.

Face à l'AJA, Prince Oniangue était titulaire sur la droite du trio de l'entrejeu. Positif au Covid-19, Alexis Beka Beka n'était pas dans le groupe.

Sans Randi Goteni, non convoqué, Dunkerque bat Sochaux (1-0) et compte désormais 2 points d'avance sur la place de barragiste.

Même nombre de points, 40, pour Niort, auteur du nul face à Rodez (1-1). Bryan Passi a joué toute la rencontre.

Toujours souffrant de son genou blessé face au Sénégal, Fernand Mayembo était titularisé face à Chambly pour tenter d'aider Le Havre à arracher une ultime victoire, nécessaire au maintien.

Las, le défenseur international a été remplacé à la 67^e et Le Havre s'est incliné 2-4. Avec 41 points, les Havrais sont encore sous la menace d'une relégation. Sans Bevic Moussiti Oko, suspendu, Ajaccio fait match nul à Pau (0-0).

Camille Delourme

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INTERVIEW

Ophélie Boudimbou : « Kanika Box permet de découvrir les cuisines d'Afrique depuis le confort de sa cuisine »

Originnaire du Congo-Brazzaville et basée en France, Ophélie Boudimbou est doctorante en littératures comparées et entrepreneure. « Gourmande et rêveuse à temps complet », comme elle se définit, passionnée par les livres et les histoires, elle est la créatrice de l'œuvre « Kanika, dans la cuisine de mamie » et fondatrice de la « Kanika Box ». Chaque trimestre, à travers une box culinaire « voyageuse, Kanika effectue un périple au cœur des cuisines d'Afrique. Elle se rend dans un pays africain différent et met en avant ses saveurs culinaires. Pour cette première box, le Congo Brazzaville est à l'honneur avec l'épice poivre noir appelé Ndongo bela.

Le Courrier de Kinshasa : Lauréate du prix Créatalent (concours des jeunes diplômés dans les industries créatives et culturelles) en 2020 organisé par Pictanovo, tu es une passionnée d'histoires. «Kanika» est-il ton premier livre ?

Ophélie Boudimbou : Exactement. Je suis passionnée par les livres et les histoires. J'aime raconter des histoires pour faire découvrir l'Afrique autrement et faire se rencontrer les cultures. C'est pourquoi j'ai écrit ce premier opus «Kanika dans la cuisine de Mamie».

LCK : Comment est né le projet Kanika box ? Que contient la box ? Quelles sont tes attentes ?

OB : La Kanika box est née de ma volonté de prolonger les aventures de ma petite héroïne Kanika qui donne son nom à la box. Elle poursuit donc son périple au cœur des cuisines d'Afrique au travers d'une box culinaire. Chaque trimestre, Kanika se rend dans un pays africain différent et met en avant ses saveurs culinaires au travers d'une box culinaire, vendue 28,99, et comprenant un livre-contes de recettes locales illustré par un artiste du pays, une épice locale présentée dans un beau tube un essai, un magnifique support en bois gravé pour collectionner les épices (il est livré dans la première box commandée) et un don de 1 pour une association locale. Découvrir les cuisines d'Afrique depuis le confort de sa cuisine et passer de délicieux moments en famille, c'est la promesse que je souhaite

offrir au travers de Kanika Box. J'espère que Kanika box recevra un accueil chaleureux de la part du public.

LCK : Que souhaites-tu transmettre avec la Kanika box ?

OB : On dit souvent que la bonne cuisine est celle du partage. Avec la Kanika box, je souhaite transmettre ces valeurs de partage et de découverte en permettant aux familles de découvrir à travers le voyage de Kanika des produits, des pays ainsi que des cultures qu'ils n'ont pas l'habitude de voir au quotidien. Le but de cette démarche est de favoriser un échange interculturel en faisant découvrir les cuisines d'Afrique aux familles françaises.

LCK : Pour cette première box, le Congo Brazzaville est à l'honneur avec l'épice poivre noir appelé Ndongo bela. Pourquoi avoir choisi cette épice ? Comment as-tu fait pour l'acheminer du Congo à la France en cette période ? As-tu une équipe sur place qui t'aide ?

OB : Mon choix s'est porté sur le ndongo bela car il s'agit d'une épice chargée d'histoire et elle méritait d'être connue de tous. Ce poivre noir qui pousse dans la forêt de la Likouala au nord du Congo-Brazzaville est, au préalable, utilisé pour des fins médicinales par les peuples autochtones, avant de servir d'épice pour agrémenter nos mets. Une grande amie m'a fait découvrir ce trésor avant de me présenter à un fournisseur local au pays. J'ai pu bénéficier du soutien de ma famille pour m'aider à gérer



l'achat du poivre et son transport du Congo vers la France. Cela n'a pas été facile d'assurer le transport des produits alimentaires de pays hors UE vers la France. Après plusieurs semaines de recherche d'information, une solution a été trouvée (attestation phytosanitaire et choix du transporteur...).

LCK : Tu as choisi de représenter un illustrateur par pays en fonction de chaque édition. Souhaites-tu apporter un euro à une association en Afrique ? Pourquoi cette notion de solidarité est-elle si importante pour toi ?

OB : Kanika box est avant tout un projet collaboratif. Mon souhait est de raconter l'Afrique à tous les niveaux tout en montrant ce qui fait nos valeurs: le partage,

la solidarité, bref, l'esprit UBUNTU. Pour faire rayonner efficacement l'Afrique au-delà de ses frontières, il m'a semblé évident de faire participer ces acteurs qui font bouger la vie socioculturelle et économique de nos différents pays. Je pense notamment aux artistes (illustrateurs), agriculteurs (les fournisseurs d'épices) et associations. Chacun d'eux raconte l'Afrique à son niveau et en toute authenticité. C'est ce qui fait la beauté et la force de Kanika box.

LCK : Tu as lancé une campagne sur la plateforme ulule le 17 mars pour soutenir la fabrication de la première édition de la Kanika box ? Comment se passe cette campagne ? Quels sont les produits que tu proposes ?

OB : La campagne Ulule a rencontré un franc succès. Nous avons profité de cette prévente pour proposer la box Kanika édition Congo Brazzaville. Plusieurs paliers de financement avaient été mis à disposition des participants, afin de leur permettre de bénéficier des contreparties telles que la box (livre, épice, support à épices), et ou des produits dérivés à l'effigie de notre héroïne (tablier, toques, torchons...). La prévente a été clôturée le 21 avril passé avec plus de 130% de notre objectif de financement initial. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier nos contributeurs et contributrices grâce à qui cela a été rendu possible.

LCK : Comptes-tu poursuivre avec une autre box ou proposer autre chose que les épices cette fois ?

OB : L'aventure Kanika est enfin lancée. Je compte poursuivre le périple de notre héroïne qui s'enverra bientôt vers un nouveau pays d'Afrique qu'elle a hâte de présenter au public. Vous l'aurez compris, Kanika box est une box voyageuse qui vous permettra de découvrir un nouveau pays et une épice à chaque nouvelle édition. Cela, grâce aux deux produits phares que vous y retrouverez : un livre de recettes racontées ainsi qu'une épice. Le site vitrine de Kanika box sera mis en ligne dans les prochains jours. Vous y retrouverez la box ainsi que d'autres produits autour de l'univers culinaire (tabliers, épices, toques...).

Patrick Ndungidi (En collaboration avec Sephora Lukoki)

PARTENARIAT

Signature d'un accord entre l'Unicef et Airtel pour la plateforme U-report

Grâce à cet accord signé le 3 mai au siège de l'Unicef, le numéro 101 de U-Report est désormais connecté directement à Airtel et le tarif des SMS entrants et sortants pour les utilisateurs de la plateforme est gratuit. Airtel Congo RDC enverra à tous ses abonnés des SMS d'alerte/information selon le besoin de l'Unicef.

Dans le cadre du partenariat, Airtel Congo RDC offre gratuitement à l'organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef) sa plateforme SMS en vue de permettre aux jeunes, à travers U-Report de s'exprimer sur des sujets qui les concernent, à travers de courtes enquêtes. Grâce à ce protocole d'accord dans le cadre de la plateforme U-report, les jeunes pourront aussi obtenir des informations, signaler les problèmes auxquels ils sont confrontés. Ils pourront, en outre, proposer des solutions et agir pour un

changement positif dans leur communauté.

Pour Thierry Disonama, directeur général d'Airtel Congo RDC, à travers ce partenariat, Airtel s'approche davantage des préoccupations des jeunes. « *Accompagner l'Unicef dans cette initiative, c'est renouveler notre engagement auprès de la jeunesse en tant que marque citoyenne. À travers U-Report, notre entreprise se rapprochera davantage des préoccupations des jeunes, les comprendra mieux et apportera*

des solutions idoines », a-t-il déclaré. Pour sa part, Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en République démocratique du Congo (RDC) a laissé entendre que U-Report donne la possibilité aux jeunes d'exprimer leurs points de vue sur des questions qui les concernent et de s'engager dans leurs communautés. « *En prenant part à un dialogue et à un échange, les jeunes apprennent à influencer de façon constructive le monde qui les entoure* », a-t-il indiqué.

Joindre U-Report se fait en moins

d'une minute. Il suffit d'envoyer le mot GO par SMS au 101 et c'est gratuit. Lancé en RDC depuis novembre 2019, U-Report RDC est le troisième pays U-Report dans le monde en termes de nombre d'utilisateurs derrière le Nigéria et la Côte d'Ivoire. Pour rappel, U-Report est un outil de sondage fiable déjà disponible dans soixante-dix-neuf pays à travers le monde avec plus de treize millions d'utilisateurs dont près de huit cent mille se comptent déjà en RDC.

Blandine Lusimana

TAXE RAM

Le ministre des PT-NTIC interpellé à l'Assemblée nationale

Une question orale avec débat est adressée à ce membre du gouvernement sur la taxe de l'enregistrement du Registre des appareils mobiles (RAM), dont la population dénonce les effets depuis quelques jours.

Le député national Claude Misare Mugomberwa vient d'adresser, le 3 mai, une question orale avec débat au ministre chargé des Postes, Téléphones et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC). Cet élu dit attendre de ce membre du gouvernement des explications sur la taxe de l'enregistrement du RAM qui fait l'objet d'objections aussi bien à Kinshasa que dans d'autres provinces du pays.

Dans ce document dont copie a été réservée au Premier ministre et chef du gouvernement, Michel Sama Lukonde, ce député national rappelle que depuis le mois de juin de l'année passée, le gouvernement de la République, par ce ministère, a décidé de mettre en place un système Ceir (Registre central d'identification des équipements) afin de lutter contre la contrefaçon et le vol des appareils mobiles. Et de noter que pour accomplir la mission d'enregistrement des appareils mobiles, une taxe payable en six échéances a été fixée en faveur de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications, « alors qu'un simple enregistrement de l'appareil mobile devrait se faire gratuitement et cela, une seule fois pour toute ».

Ce député national note également que depuis que les opérateurs de téléphonie mobile ont commencé à retrancher mensuellement dans les appareils mobiles de leurs clients, ces derniers se plaignent contre cette taxe incompréhensible jusqu'à ce jour, « à cause de son coût très élevé et de l'absence de contrepartie ».



Des manifestants contre la taxe RAM en route vers l'Hôtel du gouvernement/DR

Pour permettre à la représentation du peuple de voir clair sur cette taxe, le député Misare veut voir le ministre des PT-NTIC répondre à certaines questions. Il s'agit notamment de celle de savoir combien d'utilisateurs d'appareils mobiles sont déjà enregistrés durant les six derniers mois. Le député veut également savoir le bilan de la mise en place du système Ceir en République démocratique du Congo (RDC) ainsi que pourquoi un simple enregistrement d'un appareil mobile pouvait être transformé en une taxe qui venait d'alourdir la charge d'utilisation du téléphone mobile.

L'élu veut également savoir, pourquoi le droit d'enregistrement IMEI ne devrait pas être payé en douze échéances, si la mission de la taxe RAM était aussi de contribuer à la maximisation des recettes publiques.

Le Premier ministre exhorté à supprimer l'acte juridique créant la RAM

Des cris s'élèvent, depuis un certain temps en RDC, plus particulièrement à Kinshasa pour réclamer la suppression de l'acte juridique créant la taxe de l'enregistrement du RAM imposée à la population. Des associations des consommateurs, celles de défense des droits de l'Homme et la population interpellent ainsi le Premier ministre et tout son gouvernement pour agir dans ce sens.

Pour le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Georges Kapiamba, en effet, les effets néfastes de la taxe RAM sur les droits humains militeraient aujourd'hui en faveur de la suspension urgente de l'acte juridique le créant. « Nous appelons le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde et le ministre des Postes, Téléphones et Nouvelles

technologies de l'information et de la communication à prendre en compte les réclamations incessantes de la population », peut-on lire dans un tweet lancé par ce défenseur des droits humains.

Pour concrétiser cet appel, le Mouvement national des consommateurs lésés (MNCL) et d'autres organisations de la société civile congolaise ont appelé à une marche, dans la matinée du 3 mai, contre la taxe RAM dont l'issue devrait être le dépôt d'un mémorandum au Premier ministre. Cette manifestation a été réprimée par la police nationale, qui a interpellé plusieurs manifestants et des professionnels des médias qui couvraient cette activité. « Alors que les manifestants commençaient petit à petit à se rassembler au rond-point des Huilleries, lieu fixé pour le départ de la marche, les éléments de la Police nationale congolaise ont disper-

sé ces derniers, en interpellant quelques dizaines d'entre eux », ont indiqué des sources concordantes. Et de noter que toutes les personnes interpellées, parmi lesquelles les professionnels des médias, ont été conduites au camp Lufungula où les journalistes et autres cameramen ont été libérés alors que les manifestants y ont été retenus pour être relâchés après. Le président du MNCL, Joël Lamika, relâché « sur instruction du général Kasongo », le commissaire général de la police/ville de Kinshasa, a continué sa marche, avec d'autres manifestants, vers l'Hôtel du gouvernement pour déposer le mémorandum du Premier ministre. Le rond-point des Huilleries, lieu du début de la manifestation, était resté, pendant un beau moment sous contrôle de la police, qui dissipait tout rassemblement même dans les parages.

Les manifestations pacifiques autorisées par la Constitution

Dans un communiqué publié le même 3 mai, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a exigé la libération de quatre journalistes interpellés lors de cette marche contre la taxe du RAM. Notant que ces derniers ont été détenus au Camp Lufungula où ils ont été verbalisés, cette ONG de défense des droits de l'homme a rappelé que les manifestations pacifiques étaient autorisées par la Constitution du 18 février 2006 en son article 26. « Et donc nous demandons à l'autorité congolaise de respecter la Constitution », a souligné la FBCP.

Lucien Dianzenza

GRAND BARRAGE DE LA RENAISSANCE

Félix Tshisekedi attendu à Khartoum

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a reçu en audience, le 3 avril, en sa qualité de président en exercice de l'Union africaine, la ministre soudanaise des Affaires étrangères, Mariam Al Mansoura Elsadig Almahdi, qu'accompagnait l'ambassadeur du Soudan en RDC, Hussein Elamin Elfadil.

Au menu des échanges, le dossier du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne construit par Addis-Abeba sur le Nil bleu, actuellement au centre d'une négociation tripartite entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan. Devant la presse, la ministre soudanaise des Affaires étrangères s'est dite satisfaite de sa rencontre avec le Président de la République à qui elle a fait part du souhait de son pays de parvenir rapidement à un accord consensuel sur ce dossier. Elle a déclaré avoir reçu du Chef de l'État congolais, des « propositions très utiles » quant au règlement de cette affaire. La ministre soudanaise a mis l'accent sur la concordance de vues ayant caractérisé ses échanges avec le Président en exercice de l'UA attendu du reste à Khartoum dans le cadre d'une prochaine tournée dans les trois pays concernés.

Pour sa part, le Chef de l'État a tenu informée son interlocutrice des consultations en cours de préparation impliquant le Secrétaire général de l'Onu ainsi que l'administration américaine sous les auspices de l'Union africaine. Cette initiative diplomatique devrait aboutir à un accord sur la question du Grand barrage de la Renaissance. Mariam Al Mansoura Elsadig Almahdi a réitéré le souhait de son pays de trouver rapidement une solution « gagnant-gagnant » et, par-delà, satisfaisante pour toutes les parties concernées.

Rappelons que ce méga-barrage, construit dans le Nord-Ouest de l'Éthiopie, près de la frontière avec le Soudan, sur le Nil bleu, fait l'objet d'une négociation tripartite entre les trois pays précités depuis la pose de la première pierre en avril 2011.

Alain Diasso

SANTÉ

Ebola éradiquée au Nord-Kivu

« En ce lundi 3 mai, Je suis heureux de déclarer solennellement la fin de la douzième épidémie de la maladie à virus Ebola dans la province du Nord-Kivu en RDC », c'est en ces termes que le ministre de la Santé, Jean Jacques Mbugani, a déclaré la fin de cette maladie.

Le ministre de la Santé a remercié toutes les équipes qui ont œuvré sans relâche pour lutter contre cette Ebola dont la division provinciale de la santé du Nord-Kivu, les experts nationaux, les partenaires techniques et financiers.

Tout en remerciant le chef de l'État, Félix Tshisekedi, le ministre de la Santé a exprimé toute sa compassion aux familles qui ont perdu des êtres chers. Il a aussi reconnu que le succès de la lutte contre cette maladie est notamment dû à la disponibilité du vaccin et du médicament spécifique et aussi à l'appropriation des actions de réponse par les équipes de zones de santé et de la communauté.

Toutefois, reconnaît-il, le risque élevé de la résurgence des épidémies reste permanent et cela doit servir de signal d'alarme pour que le système épidémiolo-

gique soit renforcé. Raison pour laquelle le ministre de la Santé recommande aux autorités sanitaires de continuer « à maintenir le mécanisme d'alerte et de surveillance à base communautaire afin de rester vigilant pendant toute la période de l'après épidémie à virus Ebola ».

L'OMS félicite les autorités du pays

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) félicite les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) et les agents de santé sur le terrain pour leur réponse rapide qui s'appuie sur l'expérience du pays dans la lutte contre les flambées d'Ebola. Cette épidémie est la quatrième que le pays connaît en moins de trois ans. « Il faut saluer le personnel de santé local et les autorités nationales pour leur réponse rapide, leur ténacité, leur expé-

rience et leur travail acharné qui ont permis de maîtriser cette flambée », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « Bien que l'épidémie soit terminée, nous devons rester attentifs à une éventuelle résurgence tout en faisant appel à l'expertise croissante en matière d'intervention d'urgence pour faire face aux autres menaces sanitaires auxquelles le pays est confronté », a-t-elle dit.

Onze cas confirmés et un cas probable, six décès et six guérisons ont été enregistrés dans quatre zones de santé du Nord-Kivu depuis le 7 février, date à laquelle le ministère de la Santé a annoncé la résurgence d'Ebola à Butembo, une ville de la province du Nord-Kivu et l'une des zones à risque de l'épidémie de 2018-2020

Blandine Lusimana



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE,
DE L'INTEGRATION REGIONALE,
DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA MARINE MARCHANDE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 045/T/PSTAT/UCP/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) ET DU CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION (CASP).

Pays : République du Congo

Nom du Projet : projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT)

Prêt n° : 88510-CG

Nom du marché : Travaux de construction du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre d'application de la statistique et de la planification (CASP).

Nombre de Lot :	Deux (02) distincts
Préférence Nationale :	NON
Date de l'avis de non objection de la Banque Mondiale du DAO :	14 octobre 2020
Date de publication de l'avis d'appel d'offres :	18 décembre 2020
Date limite de remise des offres :	02 février 2021
Date d'ouverture des offres :	02 février 2021
Date d'approbation par la Banque Mondiale du rapport d'évaluation :	28 avril 2021
Nom de l'attributaire du marché :	Lot 1 : SOCIETE ZHENGWEI TECHNIQUE CONGO
Nationalité :	Société de droit congolais
Adresse :	Rue Lamothe, vers la nouvelle MUCODEC de CCF, Brazzaville
Montant hors taxe du marché :	1 662 780 770 F CFA
Durée d'exécution du marché :	20 mois
Objet de l'attribution	Lot 1 : travaux de construction de l'institut national de la statistique (INS) ;

Nom du Soumissionnaire	Prix de l'Offre lu	Prix évalué de l'Offre	Offres acceptée / rejetée à l'examen préliminaire	Motif de rejet
ETA SARL	1 663 387 434 FCFA TTC		Rejetée	- Absence du planning d'utilisation du matériel ; - Absence de planning de mobilisation du personnel ; - Méthodologie des travaux non explicite ; - Les sources d'approvisionnement en matériaux ne sont pas indiquées.
ITA construction	2 154 908 935 FCFA HT		Rejetée	- les sources d'approvisionnement en matériaux ne sont pas explicitement indiquées ; - absence de sous détail de prix joint à l'offre ; - absence de pièces justificatives de marché similaires (attestation de bonne exécution, page de garde et signature du contrat) ; - inadéquation entre la méthodologie et le planning en matière de chronogramme d'exécution des tâches ; - la méthodologie d'exécution comme le planning ne fait pas allusion aux phases études d'exécution complémentaires mais essentiellement aux travaux.
SERRU-TOP	1 650 881 497 FCFA HT Soit 1 962 898 100 FCFA TTC		Rejetée	- La méthodologie d'exécution des travaux proposée par le soumissionnaire est inappropriée et incohérente avec les travaux du présent DAO. Cette méthodologie est celle d'un autre projet antérieurement réalisé par le soumissionnaire comme l'indique les écrits contenus dans la méthodologie du soumissionnaire, elle

SERRU-TOP				<p>correspond à des prestations qui ne sont pas en adéquation avec les besoins du Maître de l'Ouvrage telle qu'elle est décrite (projet situé à l'aéroport). Elle est sans rapport avec les travaux, objet du présent DAO parce qu'elle n'est manifestement pas en mesure, sans modification substantielle de répondre au besoin et aux exigences du Maître de l'Ouvrage qui sont formulés dans les documents de l'appel d'offres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de sous détail de prix joint à l'offre ; - Absence de schéma organisationnel de gestion, d'élimination des déchets ; - Absence du plan de charge c'est-à-dire l'absence d'une estimation du nombre d'ouvriers d'exécution par corps d'état pour chaque ouvrage élémentaire (maçonnerie, plomberie, etc.) ; - Références de marchés similaires non concluantes (R+1) ; - Absence du plan de charge c'est-à-dire l'absence d'une estimation du nombre d'ouvriers d'exécution par corps d'état pour chaque ouvrage élémentaire. - On relève que le soumissionnaire à recommander d'adopter comme type de fondation des micros pieux allant jusqu'à 10 mètres de profondeur, une autre variante de fondation, or selon l'article 13.1 de la section I
-----------	--	--	--	---

SERRU-TOP				- Instructions des Soumissionnaires, les variantes non préconisées dans le DAO ne seront pas prises en compte.
SAGI	5 694 270 124 FCFA HT		Rejetée	<ul style="list-style-type: none"> - les sources d'approvisionnement en matériaux ne sont pas explicitement indiquées ; - absence de sous détail de prix joint à l'offre ; - absence de pièces justificatives de marché similaires (attestation de bonne exécution, page de garde et signature du contrat) ; - inadéquation entre la méthodologie et le planning en matière de chronogramme d'exécution des tâches ; - la méthodologie d'exécution comme le planning ne fait pas allusion aux phases études d'exécution complémentaires mais essentiellement aux travaux.
GTA	2 747 104 927 FCFA HT		Rejetée	-Le soumissionnaire n'a pas soumis dans son offre les plannings de mobilisation du personnel et du matériel, la méthodologie d'exécution des travaux et les sources d'approvisionnement en matériaux.
BRCC	2446 629 695 FCFA TTC		Rejetée	- Les plannings de mobilisation des équipements et du personnel ainsi que les sources d'approvisionnement en matériaux n'ont pas été soumis dans l'offre.

Groupe BOUKA	2 225 612 726 FCFA TTC		Rejetée	<ul style="list-style-type: none"> - sous détails des prix non conforme au modèle soumis dans le DAO ; - la liste des références des travaux similaires n'est pas concluante (pas de marché de niveau R+5) ; - absence de planning de mobilisation de matériel ; - absence de planning de mobilisation du personnel ; - Garantie de soumission remise séance tenante (pendant l'ouverture des offres).
MBTP	2 060 465 662 FCFA HT	2 060 465 662 FCFA HT	Acceptée pour examen détaillée	Offre classée financièrement en deuxième position.

Le Coordonnateur du PSTAT,

Patrick Valery ALAKOUA. -

ACTION HUMANITAIRE

Environ quatre cents sinistrés assistés à Madingou

Le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, a mis des kits alimentaires et scolaires à la disposition de quatre-vingts ménages sinistrés à Madingou.

Les dernières pluies diluviennes qui se sont abattues sur la localité ont en effet causé plusieurs dégâts au quartier Mboukoudou : huit personnes blessées et sur le plan matériel des toitures d'habitations emportées, des maisons effondrées, des documents d'état civil dévastés...

Les écoliers membres des ménages touchés ont perdu nombre de leurs documents en cette période où l'on s'achemine vers les évaluations du dernier trimestre. Parmi les sinistrés, il y a 125 élèves.

C'est en attendant l'aide du gouvernement que le préfet de la Bouenza a fait ce geste humanitaire. Le geste a tant soit peu soulagé les familles concernées qui sont toujours en attente d'une solution durable.

Pour l'heure, les sinistrés sont à la belle étoile ; d'autres ont trouvé refuge chez les voisins ou parents.

Le maire de Madingou, Simone Bakoumina, a, quant à elle, lancé un SOS aux organisations non gouvernementales pour leur prêter main forte.

Rominique Makaya



Une vue des sinistrés à Madingou

SPORT DU TRAVAIL

Le Congo désigné pour abriter les prochains Jeux africains

Le Congo a été choisi pour abriter les prochains Jeux africains des travailleurs (Afrigams) en 2024, a annoncé le président de la Fédération congolaise du sport de travail (FCST) le 1^{er} mai au cours d'un point de presse.

Le Congo a été sollicité lors du congrès continental de l'Organisation du sport africain travailliste amateur (Osta) tenu du 19 au 21 avril à Saly, au Sénégal. Cette compétition, a précisé Alain Romuald Atipo, ne peut se réaliser sans l'accord du gouvernement congolais. Outre la désignation du Congo comme pays hôte des prochains Jeux africains, les assises de Saly ont renforcé la présence du Congo dans cette organisation. Trois Congolais ont, en effet, obtenu des postes au Conseil exécutif de l'Osta. Il s'agit de : Alain Romuald Atipo, élu président de l'Office de liaison Afrique centrale cumulativement avec les fonctions de coordonnateur des opérations des médias ; Aloïse Dississa, coordonnateur Afrigams et Osta City Walk ; Philippe Mouanda Nguimbi, coordonnateur gouvernance, éthique et conformité, chargé du suivi des fédérations nationales.

« Tenant compte des enjeux du moment et de la confiance que l'on vient de nous faire au plan sous-régional, le temps est plus qu'indiqué pour que nous prenons conscience de l'importance du sport en milieu professionnel comme l'a dit le ministre Matar Ba »



Les trois Congolais élus au conseil exécutif de l'OstaAdiac

nous prenons conscience de l'importance du sport en milieu professionnel comme l'a dit le ministre Matar Ba », a souligné Alain Romuald Atipo. Le ministre sénégalais des Sports indiquait dans ses propos que le sport à l'entreprise et au sein de l'espace administratif est une formule connue

mais mérite d'être encouragée, soutenue et accompagnée au même titre et dans les mêmes conditions que le sport à l'école. Selon lui, c'est un gage d'inclusion sociale et un puissant facteur d'amélioration du rendement et de productivité individuelle et officielle.

C'est dans cet ordre d'idée

que le congrès de l'Osta a donc permis d'impulser une nouvelle dynamique et d'engager des nouveaux chantiers pour l'avenir du sport en Afrique. Le forum, l'une des deux activités réalisées, a procédé dans son axe institutionnel à la réadaptation des instruments juridiques de l'Osta en tenant compte

des dispositions de la Confédération sportive internationale travailliste amateur et des propositions des organisations nationales tout en les arrimant à la nouvelle donne. Les participants ont ensuite décidé de revoir le règlement financier et de statuer sur le budget de l'organisation conformément aux objectifs qui lui ont été assignés par l'assemblée générale.

Ensuite, ils ont rendu un hommage à Robert Jean Raphaël Massamba Débat, ancien président de la FCST, vice-président de l'Osta et président de l'Office de liaison Afrique centrale décédé, pour un service rendu à l'organisation. Ces assises qui coïncidaient avec la célébration des 20 ans de l'Osta lui ont été particulièrement dédiées car il a été nommé à titre posthume.

Notons qu'au terme des travaux, le Dr Evele Malick Atour a été réélu président de l'Osta suivi de deux vice-présidents conformément à la modification des statuts. Sur le plan juridique, l'Osta est passée de quatre à deux vice-présidents.

James Golden Eloué